

Le maire contre-attaque pour lutter contre le désert médical

Le conseil municipal s'est réuni le 12 mars 2002 à 9 h 30 en salle des Frères pour discuter principalement du désert médical et du réseau d'eau potable.

■ Recherche de médecins

Depuis 8 mois, la commune est un désert médical et les démarches auprès des facultés de médecine sont un échec. « La compétence médicale n'a pas été prise par Porte du Jura et il faut nous débrouiller seuls pour l'installation d'une médecine de proximité », déplore le maire Christian Bretin. Cousance a confié la recherche de médecins au cabinet Movingpeople. Il a 12 mois pour trouver 2 médecins provenant d'Europe de l'Est ou d'Espagne. De plus, le cabinet s'engage à former les médecins à la langue française.

Pour un montant de 40 000 €, le conseil confie à l'unanimité à Movingpeople la recherche de deux médecins. La pharmacie de Cousance participe à hauteur de

10 000 €. Enfin, une lettre sera envoyée aux communes environnantes pour savoir si elles veulent participer au projet.

Enfin, le conseil municipal a décidé à l'unanimité l'achat d'un local pour un montant de 120 000 €. « C'est un espace stratégique proche de la pharmacie et des praticiens », précise le maire.

■ Une fromagerie toute neuve

Pour un montant de 60 000 €, la commune a réhabilité l'ancienne fromagerie. D'ici quelques mois, la fromagerie colignoise va s'installer dans ce local flambant neuf. « Des produits connexes comme du vin du Jura et de la viande seront aussi en vente », précise le maire.

■ Réhabilitation du gymnase

Le cabinet Ladoy a procédé à l'analyse des offres pour la réhabilitation du gymnase. Les travaux s'élèvent à 108 000 € et seront terminés avant juin afin d'accueillir le festival les Heures Joyeuses.



« La compétence médicale n'a pas été prise par Porte du Jura et il faut nous débrouiller seuls pour l'installation d'une médecine de proximité », déplore le maire. Photo Progrès/Philippe CHAVANNE

Le conseiller municipal Xavier Rivatton aurait préféré le choix d'un chauffe-eau solaire. « Dans les marchés à venir,

nous intégrerons dans nos projets la sobriété énergétique », répond le maire. Le conseil municipal a voté l'attribution

des lots à l'unanimité.

■ Une demande d'aide auprès de Porte du Jura pour les branchements plomb

Sur 569 branchements plomb, la commune en a supprimé plus de 75 %. « Pour finir le reste, qui s'élève à 280 000 €, nous espérons que Porte du Jura réalise cette opération puisqu'elle prendra la compétence eau en 2026 » précise le maire.

« Je déplore la rupture d'égalité pour 144 foyers devant un service public », s'insurge Philippe Roux. Pour Xavier Rivatton, « nous sommes capables d'investir 200 000 € pour faire venir deux médecins mais on laisse s'empoisonner 149 habitants ».

« Nous ne pouvons pas emprunter 400 000 €, ce n'est pas possible financièrement et nous avons investi 1 200 000 € depuis deux mandats », répond le maire. Les deux conseillers municipaux se sont abstenus.

**De notre correspondant
Philippe CHAVANNE**